

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-SEPT JUIN à 18 Heures,

Le Conseil municipal de la Ville de LAMBERSART, légalement convoqué le 21 Juin 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOUCHE, Maire.

*Nombre de Conseillers en exercice : 35*

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. BOUCHE Nicolas, Maire ; M. PIERROT Antoine, Mme GERBER Héloïse, M. BERTIN Pierre, Mme PICHONAT Emmanuelle, M. LEMTIRI Kacem, Mme LEROY-LAIDEBEUR Barbara, M. DUMEZ Gilles, Mme LUCOT Pascale, M. LAOUTID Fouad, Mme DEWAS Sabine, M. MAGDELAINE Emmanuel, Mme COUSIN Chantal, M. HUBERT Thomas, Adjoint ; Mme GORISSE Marie-Christine, M. BURLION Nicolas, Mme RAMON Anne, M. DE RYCKE Xavier, Mme CACHEUX Martine, M. LEKIEFFRE Guillaume, Mme DOUTRIAUX Céline, M. MOUKRIM Yassir, Mme NISOLLE Christine, MM. LEMBREZ Bertin, BLANQUART David, VASSEUR Quentin, Mmes PILLA Claire, DOMRAULT-TANGUY Carole ; Mme LARVENT Vanessa, M. FRAPPART Laurent ; M. MAZEREEUW Alain ; MM. PIRA Pierre-Yves, BOISSE Julien, Conseillers Municipaux.

**ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS** :

M. CAUDRON Christophe, Conseiller municipal,  
Mme HENOQUE Brigitte, Conseillère municipale.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. LEMBREZ Bertin.

---

**O B J E T**

**N° 16**

**COMMANDE PUBLIQUE – MARCHES PUBLICS**

**MUTUALISATION DES ASSURANCES – MANDAT AU CENTRE DE GESTION DU NORD POUR LA MISE EN CONCURRENCE D'UN MARCHÉ D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

**.../...**

## RAPPORT DU MAIRE

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la Code de la commande publique ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de gestion pour le compte des collectivités et établissements territoriaux ;

Considérant l'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire (risque employeur), en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Considérant que le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord peut souscrire un tel contrat pour le compte de la Commune, en mutualisant les risques ;

Le contrat groupe prévoira la prise en charge de tout ou partie des risques suivants :

- agents CNRACL (régime spécial) : maladie ordinaire, maternité/paternité/adoption, accident de service/maladie professionnelle/imputable au service, décès, longue maladie/longue durée (y compris le temps partiel thérapeutique, la disponibilité d'office et l'invalidité temporaire).

- agents IRCANTEC (régime général) : maladie ordinaire, maternité/paternité/adoption, accident de service/maladie professionnelle/imputable au service, grave maladie.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés pourront proposer à la Commune une ou plusieurs formules.

**Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :**

- de donner mandat au Cdg59 pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire, sachant que :

. la Commune se réserve la faculté d'y adhérer en fonction des conditions tarifaires et des garanties proposées ;


. au terme de la mise en concurrence organisée par le Centre De Gestion du Nord et en fonction des résultats obtenus (taux, garanties, franchises ...), la Commune demeure libre de confirmer ou pas son adhésion au contrat.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Transmis en Préfecture le **02 JUIL. 2024**


Affiché le **02 JUIL. 2024**



  
Nicolas BOUCHE  
Maire  
Conseiller Métropolitain



Pour extrait conforme,

  
Bertin LEMBREZ  
Secrétaire de Séance

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	20240627_16
Objet :	Mutualisation des assurances ? Mandat au Centre de Gestion du Nord pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des Risques statutaires
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-27 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-215903287-20240627-20240627_16-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20240627-20240627_16-DE-1-1_0.xml	text/xml	966 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 20240627.16 mutualisation assurance.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20240627-20240627_16-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	353.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 juillet 2024 à 08h37min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juillet 2024 à 08h37min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juillet 2024 à 08h37min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juillet 2024 à 08h37min44s	Reçu par le MI le 2024-07-02